

**Le vendredi , c'est permis !**  
Réflexions sur le management**Une bonne claque et ça repart !**

Thibault se promène.

Subitement, il sent le sol se dérober sous ses pieds. Il perd connaissance. Dans son malheur Thibault a une part de chance. Un médecin arrive. Rapidement, il diagnostique un simple évanouissement. Il fait si chaud depuis quelques jours, les organismes sont épuisés, rien d'étonnant. Le médecin assoit Thiebault. Il le tient fermement et s'adresse à lui en lui parlant à voix forte et en le secouant gentiment. Thibault ouvre les yeux. Etonné de ce qu'il est en train de vivre. Aucun souvenir de son malaise. Le médecin interroge Thibault. Ce matin Thibaut est parti rapidement de chez lui, sans petit déjeuner. Un peu de manque de sommeil et cette canicule. Le médecin conseille à Thiebault de rester assis sur un banc à l'ombre. Le temps qu'il aille lui chercher un remontant. Ce sera un pain au chocolat. Thibault est requinqué. Il repart...

Quinze jours plus tard...Thibault se promène...

Brutalement, il perd connaissance. Son ange gardien est encore là. Le diagnostic est rapide : une syncope. Beaucoup plus embêtant que l'évanouissement d'il y a quinze jours. La vie de Thibault n'est pas en danger...mais il ne faudrait pas que cet état se prolonge. Pour le sortir de sa torpeur, le médecin n'hésite pas. Une bonne claque...une deuxième...et enfin une troisième. Ça repart ! Thibault reprend enfin contact avec la réalité. Le médecin ne peut pas se contenter d'un pain au chocolat. Il fait appel aux pompiers. Un examen clinique plus poussé s'impose. Après quelques heures passées dans un box aux urgences, Thiebault est autorisé à rentrer chez lui. Avec ordre de se reposer trois jours.

Quinze jours plus tard...Thibault se promène...

Une vive douleur dans le bras gauche. Il s'effondre brutalement. Le bon médecin est là. Equipé d'un défibrillateur. L'évidence s'impose. Thibault est victime d'une crise cardiaque. Il faut faire vite et prendre tous les risques pour le ramener à la vie. Trois minutes pour agir, c'est peu. Ne rien faire, c'est condamné Thibault à une mort certaine. Utiliser le défibrillateur c'est prendre le risque d'accélérer le décès. Les décharges qui seront envoyées peuvent provoquer un arrêt cardiaque définitif au lieu de faire repartir le cœur. Mais si les décharges sont bien « envoyées », le cœur peut repartir. Une seule chose est certaine. Le cœur ne battra plus si on ne l'aide pas à

redémarrer. Notre médecin est un expert en réanimation cardiaque. Trente ans qu'il pratique. Les gestes sont précis, son visage impassible. Mais ses émotions, sa peur de voir la vie foutre le camp et l'espoir que le cœur re-fonctionne cohabitent toujours aussi intensément durant ces minutes hors du temps.

...

Le cœur est reparti. Thibault revient de loin. Il est resté de longues secondes en équilibre précaire entre la VIE et la mort. Il s'en ait fallu de peu pour que Thibault bascule du mauvais côté. Merci au médecin. Mais le médecin ne pouvait pas tout... Encore fallait-il que Thibault veuille lui aussi vivre. Manifestement, c'était le cas.

Etonnant quand même ! Plus la Vie s'éloigne rapidement, plus la solution pour ramener le malade dans la vie est brutale !

Ne serait-ce pas la même chose dans le management.

Un retard isolé dans l'année...comparable à un simple évanouissement, ne nécessitera qu'un entretien rapide et ferme.

Un retard et le non-respect du port des EPI (équipement de sécurité) dans la même semaine, nécessiteront un entretien toujours rapide mais beaucoup plus viril. Viril...pas agressif ! Viril...Pas irrespectueux...

Un retard, le non-respect du port des EPI et la dissimulation d'une erreur nécessiteront un entretien électrochoc... Avec le risque de précipiter le contrat de travail dans l'abîme...

Si le manager décide de rencontrer son collaborateur hors-jeu, un peu baron sur les bords, souvent récidiviste, parfois multirécidiviste...ce n'est pas pour le précipiter dans l'abîme...Mais bien pour le faire revenir dans la Vie...Pour cela, il faut que le manager le veuille...mais le collaborateur aussi.

Mais si le manager ne le veut pas...Est-il toujours manager ?

Est-il encore manager celui qui regarde son collaborateur peu à peu s'éloigner du cadre d'exigence non négociable...Respect du cadre qui légitime la présence du collaborateur ?

Ou est-il pris en flagrant délit de non-assistance à collaborateur en danger pouvant entraîner la mort de la collaboration ? Ou de la performance ? Quand bien même le collaborateur provoque le danger...

A moins que le manager soit dépourvu de savoir-faire face à ce type de situation.

Utiliser un défibrillateur ne s'improvise pas... Gérer des entretiens de recadrage, non plus... Un manager dépourvu de ce savoir-faire ne pourra pas manager durablement. Car le hors-jeu est inévitable. Si ce n'est pour tester le courage du manager à gérer la situation.

Si faute de savoir-faire le manager n'a d'autre choix que de détourner le regard et de laisser faire, son crédit managérial s'évaporerait...  
Et un manager sans crédit n'est plus un manager !

Et vous qu'en pensez-vous ?  
Bonnes réflexions.